

Palais de justice ou... d'autre chose

► Le concours d'idées pour sa réaffectation partielle, voire totale, est lancé.

Depuis des années, le palais de justice de Bruxelles se vide pour... remplir les bâtiments qui le voient, autour de la Place Poelaert. L'ensemble paraît cohérent, formant d'ailleurs ce que le ministre de la Justice appelle le "campus Justice". Mais, en pratique, les déménagements n'ont pas tous été très heureux, certaines chambres se retrouvant derrière des portes sécurisées, certes, mais dans des espaces dévolus à des fonctions administratives.

En mars dernier, jugeant que le palais dessiné par l'architecte Poelaert en 1883 était, somme toute, difficile à moderniser - dans un esprit environnemental en tous les cas - et à sécuriser, le

gouvernement fédéral décidait de réfléchir à une possible réaffectation, totale ou partielle. Réfléchir ou plutôt faire réfléchir... Mardi, la Régie des bâtiments et la Justice ont lancé un concours international d'idées intitulé "Brussels courthouse: Imagine the future!"

Professionnels ou étudiants, Belges ou étrangers, liés de près ou de loin à l'institution (ingénieurs, architectes, urbanistes, avocats, artistes...) sont appelés à imaginer ce que pourrait devenir ce paquebot de quelque 26 000 m² (contre 22 000 pour la Basilique de Rome, à titre de comparaison), composé pour l'essentiel d'une immense salle des pas perdus, de 27 grandes salles d'audience et de 245 salles de plus petites tailles. "Ce n'est pas un concours d'architecture, ni d'urbanisme", a insisté Stefaan De Clerck "Mais un concours d'idées, où compteront pertinence, faisabilité, originalité."

Pour ratisser large, l'inscription est gratuite et les compléments d'informa-

tions ne reviennent qu'à... 5 euros. Les projets doivent être remis au plus tard le 16 novembre. Les gagnants seront choisis en décembre par un jury mixte. Le premier lauréat emportera un prix de 15 000 euros, le second et troisième de respectivement 10 000 et 5 000 euros (www.brusselscourthousecontest.be).

Les pourvoyeurs d'idées pourront plancher sur deux scénarios: soit sur un palais de justice gardant, partiellement, une fonction judiciaire comme la cour d'appel, la Cour de cassation, la cour d'assises et les barreaux; soit sur un palais totalement vidé de ses fonctions "justice". "Mais sans négliger son intégration, par contraste ou par analogie, dans le "campus", a ajouté le ministre. Il est indispensable d'avoir une vue globale et une approche cohérente de la justice bruxelloise." Ce dont doutent fortement... les occupants actuels du palais, même sachant que la Régie et le SPF Justice planchent, eux, sur un troisième scénario visant au maintien à 100 % de la Justice

dans son palais, voire même à 200 % si des instances infidèles y reviennent. "Le barreau est totalement opposé à tout projet qui donnerait aux lieux une autre mission que la Justice", a tenu à préciser le bâtonnier Yves Ochinsky qui s'interroge sur l'utilité d'un tel concours et sur le fait qu'il n'y a jamais eu de plan cohérent et global sur l'organisation dudit campus.
C.M.

CEFM - VIE FÉMININE

Recherche : PROFESSEURS des cours de promotion sociale à Bruxelles (Hommes, femmes, Adultes, Jeunes, Chômeurs)

• Et à Liège :

DES PROFESSEURS
TOUTES SPECIALITES

Env. cand. à Vie Féminine - CEFM
Rue de la Poste, 111 B 1030 BRX.